



AVIS AU LECTEUR

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds ci-joint remplace la version déposée le 28 novembre 2024. La nouvelle version déposée a permis de rectifier une coquille qui se trouvait dans le ratio des frais de négociation figurant dans le tableau Ratios et données supplémentaires de la section Faits saillants financiers pour toutes les séries du fonds. Aucun autre changement n'a été apporté au document.

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2024

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant au 1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200, Montréal (Québec) H3B 4W5, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : La Stratégie de créances non traditionnelle CIBC (le *Fonds*) a pour objectif de procurer un rendement net total positif pendant un cycle complet de marché, peu importe l'orientation générale du marché, en investissant surtout dans des positions acheteur et vendeur sur des titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements nord-américains. Le Fonds peut effectuer des ventes à découvert physiques, des emprunts, ou avoir recours à des instruments dérivés à des fins de placement.

Stratégies de placement : Le Fonds a recours à des positions acheteur et vendeur dans divers titres de sociétés et de gouvernements. Des stratégies fondées sur les perspectives fondamentales du conseiller en valeurs, tant en matière de crédit que de macroéconomie, ainsi que des stratégies systématiques peuvent être utilisées pour obtenir des positions sur les primes de risque de crédit au moyen de l'effet de levier. D'autres stratégies peuvent comprendre des positions acheteur et vendeur dans la structure du capital d'emprunt d'un émetteur donné. Le conseiller en valeurs aura recours à l'analyse fondamentale du crédit pour choisir les placements du Fonds et pourra tirer parti des occasions de valeur relative qui se trouvent sur le marché mondial des titres à revenu fixe.

Risque

Le Fonds est un fonds alternatif axé sur le crédit qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2024, le niveau de risque global du Fonds est resté identique à celui mentionné dans son prospectus simplifié.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 12 269 \$ au 31 août 2023 à 60 410 \$ au 31 août 2024, en hausse de 392 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 45 765 \$ et du rendement positif des placements.

Les parts de série A du Fonds ont dégagé un rendement de 9,0 % pour la période, contre 9,6 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada (*l'indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres séries de parts offertes par le Fonds.

Au cours de la période, la Banque du Canada a abaissé son taux de financement à un jour. La période a été marquée par une accentuation importante de la courbe des taux d'intérêt et un rétrécissement des écarts de taux (la différence entre le rendement des obligations de sociétés et celui des obligations d'État).

La position acheteur dans des obligations d'État britanniques a pesé sur le rendement du Fonds.

Le Fonds a profité de l'accentuation de la courbe de rendement et du rétrécissement des écarts de taux. La position acheteur dans une obligation du Trésor américain a également favorisé le rendement du Fonds, tout comme la position dans des obligations australiennes à 20 ans. L'exposition du Fonds à des créances bancaires requalifiables à trois ans a également contribué au rendement.

Le conseiller en valeurs a ajouté une position acheteur dans des contrats à terme standardisés sur obligations du gouvernement du Canada à 10 ans au détriment d'une position vendeur dans des contrats à terme standardisés sur obligations du gouvernement du Canada à 30 ans en prévision de l'accentuation de la courbe de rendement. De même, une position acheteur dans des contrats à terme standardisés sur bons du Trésor américain à 30 ans a été ajoutée au détriment d'une position vendeur dans des contrats à terme standardisés sur obligations du gouvernement du Canada à 30 ans en raison des écarts entre les taux des titres de divers États souverains. Le conseiller en valeurs a également ajouté une position acheteur dans du

papier commercial à trois ans émis par une banque canadienne, au détriment d'une position vendeur dans du papier commercial émis par le gouvernement du Canada et échéant en 2027, en raison du resserrement des écarts de taux. La position existante du Fonds dans des titres de créance requalifiable à trois ans de banques a été accrue.

Une position dans une obligation du gouvernement du Canada (1,0 %, 2027/06/01) a été éliminée.

Effet de levier

Un effet de levier se produit lorsque l'exposition totale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi sans dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds. L'exposition totale correspond à la somme des éléments suivants :

1. l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt;
2. la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert; et
3. la valeur notionnelle totale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés utilisés à des fins de couverture.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2024, l'effet de levier du Fonds s'est établi dans une fourchette de 19,3 % à 128,8 % de la valeur liquidative du Fonds. L'extrémité inférieure de la fourchette a été atteinte le 14 septembre 2023, lorsque la stratégie du Fonds a exigé une diminution de l'effet de levier afin d'atteindre le profil risque-rendement cible du Fonds. L'extrémité supérieure de la fourchette, quant à elle, a été atteinte le 20 août 2024, alors que le Fonds a accru son utilisation de l'effet de levier pour atteindre son profil risque-rendement cible. Pour l'exercice clos le 31 août 2024, le Fonds n'a pas eu recours à des dérivés visés aux fins de couverture.

Événements récents

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le Fonds. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque série du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais du Fonds) relativement aux parts de série A, de série F et de série S, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes (majorés de la TPS/TVH applicable) au gestionnaire relativement à ces séries de parts. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds (autres que certains frais du Fonds) attribuées aux parts de série O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans la prestation de ces services au Fonds.

À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI, à titre de conseiller en valeurs, peut investir dans des parts du Fonds au nom d'autres fonds de placement.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., qui sont toutes deux des filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces types de biens et de services pour lesquels le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller peut verser des commissions de courtage sont des biens et services relatifs à la recherche et des biens et services relatifs à l'exécution d'ordres, et ils sont appelés, dans l'industrie, « rabais de courtage ». Ces biens et services assortis de rabais de courtage aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la conclusion du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (les *opérations entre fonds* ou les *opérations de compensation*);

- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du Fonds. Le dépositaire détient les liquidités et les titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon Inc. (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série A Date de début des activités : 21 novembre 2022

	2024	2023	2022 ^a
Actif net au début de la période	10,17 \$	10,00 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :			
Total des produits	0,77 \$	0,53 \$	– \$
Total des charges	(0,43)	(0,36)	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,45	0,25	–
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,17	0,13	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,96 \$	0,55 \$	– \$
Distributions :			
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,26 \$	0,36 \$	– \$
Des dividendes	–	–	–
Des gains en capital	0,42	0,02	–
Remboursement de capital	–	–	–
Total des distributions³	0,68 \$	0,38 \$	– \$
Actif net à la fin de la période	10,38 \$	10,17 \$	10,00 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série A

	2024	2023	2022 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	573 \$	10 920 \$	150 \$
Nombre de parts en circulation⁴	55 170	1 073 280	15 000
Ratio des frais de gestion⁵	1,53 %	1,58* %	0,00* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,53 %	1,59* %	0,00* %
Ratio des frais d'opération⁷	2,71 %	3,02* %	0,00* %
Taux de rotation du portefeuille⁸	513,28 %	352,00 %	0,00 %
Valeur liquidative par part	10,38 \$	10,17 \$	10,00 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série F Date de début des activités : 21 novembre 2022

	2024	2023 ^a
Actif net au début de la période	10,16 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,82 \$	0,45 \$
Total des charges	(0,39)	(0,26)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,24	0,27
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,25	0,02
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,92 \$	0,48 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,48 \$	0,40 \$
Des dividendes	–	–
Des gains en capital	0,43	0,02
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions³	0,91 \$	0,42 \$
Actif net à la fin de la période	10,19 \$	10,16 \$

Stratégie de créances non traditionnelle CIBC

Ratios et données supplémentaires - parts de série F

	2024	2023 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	5 498 \$	430 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	539 591	42 308
Ratio des frais de gestion ⁵	0,96 %	1,03* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,96 %	1,03* %
Ratio des frais d'opération ⁷	2,71 %	3,02* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	513,28 %	352,00 %
Valeur liquidative par part	10,19 \$	10,16 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série S

Date de début des activités : 21 novembre 2022

	2024	2023 ^a
Actif net au début de la période	10,38 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,83 \$	0,02 \$
Total des charges	(0,32)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,29	0,01
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,21	0,04
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	1,01 \$	0,06 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,55 \$	0,01 \$
Des dividendes	-	-
Des gains en capital	0,46	-
Remboursement de capital	-	-
Total des distributions ³	1,01 \$	0,01 \$
Actif net à la fin de la période	10,40 \$	10,38 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série S

	2024	2023 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	5 414 \$	919 \$
Nombre de parts en circulation ⁴	520 485	88 521
Ratio des frais de gestion ⁵	0,25 %	0,32* %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge ⁶	0,97 %	0,88* %
Ratio des frais d'opération ⁷	2,71 %	3,02* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	513,28 %	352,00 %
Valeur liquidative par part	10,40 \$	10,38 \$

Actif net par part¹ du Fonds - parts de série O

Date de début des activités : 21 novembre 2022

	2024	2023 ^a
Actif net au début de la période	10,38 \$	10,00 ^b \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,59 \$	0,04 \$
Total des charges	(0,20)	(0,03)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,14	0,20
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,16	0,17
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation ²	0,69 \$	0,38 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,47 \$	-
Des dividendes	-	-
Des gains en capital	0,44	-
Remboursement de capital	-	-
Total des distributions ³	0,91 \$	-
Actif net à la fin de la période	10,45 \$	10,38 \$

Ratios et données supplémentaires - parts de série O

	2024	2023 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers) ⁴	48 925 \$	– \$
Nombre de parts en circulation ⁴	4 680 417	1
Ratio des frais de gestion ⁵	0,00 %	0,07* %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge ⁶	0,00 %	0,07* %
Ratio des frais d'opération ⁷	2,71 %	3,02* %
Taux de rotation du portefeuille ⁸	513,28 %	352,00 %
Valeur liquidative par part	10,45 \$	10,38 \$

^a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 août.

^b Prix de souscription initial.

* Le ratio a été annualisé.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du Fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux frais d'administration fixes est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque série de parts.

Pour les parts de série O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de série O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de série F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2024, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Série A	Série F	Série S
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	2,02 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	97,98 %	100,00 %	100,00 %

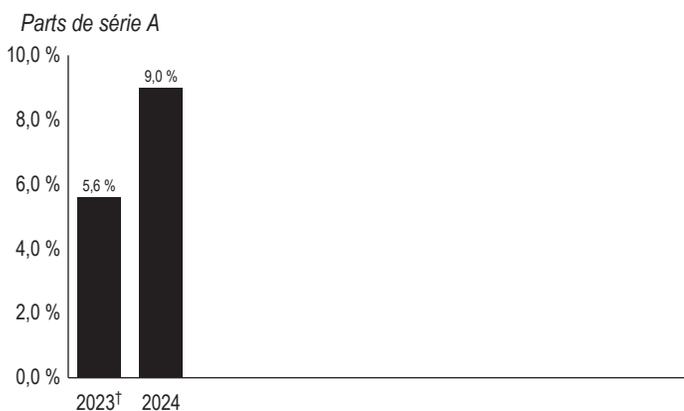
Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

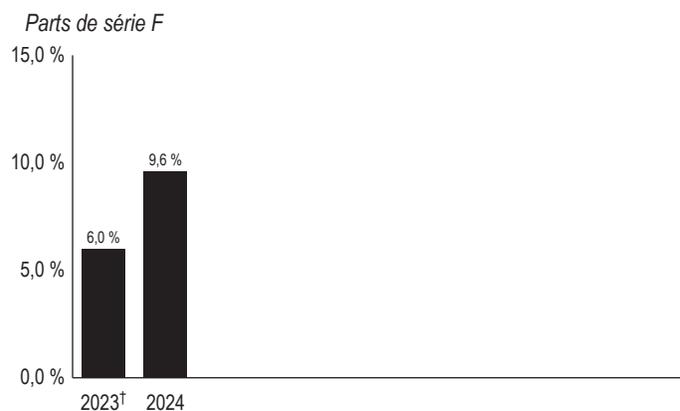
Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les séries de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

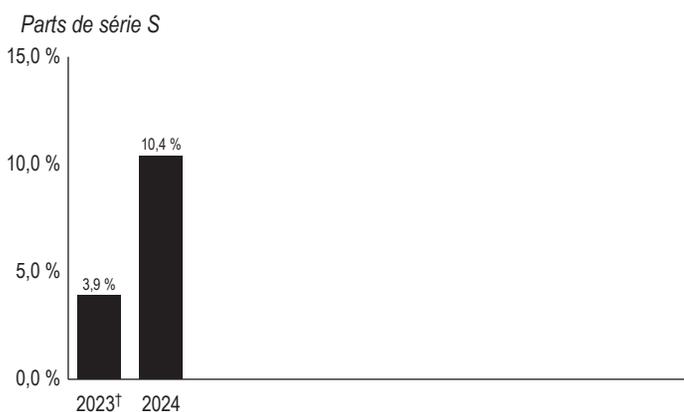
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.



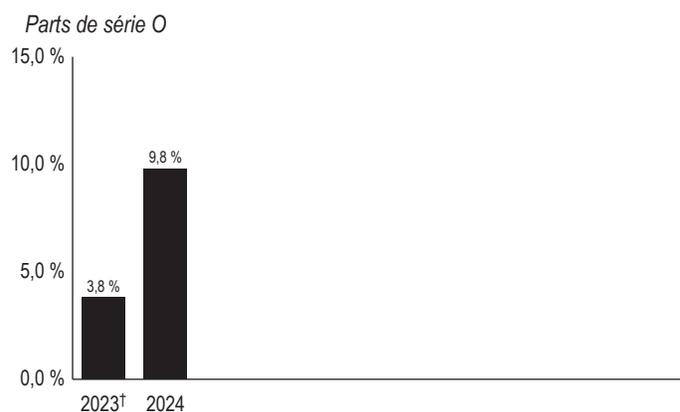
† Le rendement de 2023 couvre la période du 21 novembre 2022 au 31 août 2023.



† Le rendement de 2023 couvre la période du 21 novembre 2022 au 31 août 2023.



† Le rendement de 2023 couvre la période du 21 novembre 2022 au 31 août 2023.



† Le rendement de 2023 couvre la période du 21 novembre 2022 au 31 août 2023.

Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque série de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2024. Le rendement composé annuel est comparé à celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds.

L'indice de référence du Fonds est l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada.

Série et indice(s) de référence	1 an (%)	3 ans (%)	5 ans (%)	10 ans* (%)	ou depuis le début des activités* (%)	Date de début des activités
Parts de série A	9,0				8,3	21 novembre 2022
Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada	9,6				6,7	
Parts de série F	9,6				8,8	21 novembre 2022
Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada	9,6				6,7	
Parts de série S	10,4				8,1	21 novembre 2022
Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada	9,6				6,7	
Parts de série O	9,8				7,7	21 novembre 2022
Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada	9,6				6,7	

* Si une série de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada est divisé en sous-secteurs selon les principaux secteurs d'activité : services financiers, communications, industrie, énergie, infrastructures, immobilier et titrisation. Le secteur des sociétés est également divisé en sous-indices en fonction des notes de crédit : un secteur combiné AAA/AA, un secteur A et un secteur BBB.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions – Positions acheteur présente les 25 principales positions acheteur du Fonds. Le tableau Principales positions – Positions vendeur présente les 25 principales positions vendeur du Fonds. Dans le cas d'un Fonds comprenant moins de 25 positions acheteur ou 25 positions vendeur, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions – Positions acheteur</i>	<i>% de la valeur liquidative du fonds sous-jacent</i>
Obligations de sociétés – positions acheteur	95,5	Gouvernement du Canada, 8,00 %, 2027/06/01, prise en pension de titres en date du 2024/09/05	35,1
Prise en pension de titres	54,3	Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,80 %, 2024/12/15	12,7
Obligations en devises – positions acheteur	26,8	Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2048/12/01, prise en pension de titres en date du 2024/09/05	10,4
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada, positions acheteur	13,2	Obligation du Trésor du Royaume-Uni, 4,75 %, 2043/10/22	6,2
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	7,0	Gouvernement du Canada, 2,25 %, 2029/06/01, prise en pension de titres en date du 2024/09/05	5,5
Contrats à terme standardisés – titres à revenu fixe, positions acheteur	3,1	Banque Royale du Canada, 4,61 %, 2027/07/26	5,1
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	0,1	Province d'Alberta, 3,90 %, 2033/12/01	5,1
Autres actifs, moins les passifs	(0,5)	Banque de Montréal, rachetable, 4,31 %, 2027/06/01	5,1
Trésorerie	(0,7)	Gibson Energy Inc., rachetable, 2,45 %, 2025/07/14	4,6
Contrats à terme standardisés – titres à revenu fixe, positions vendeur	(1,1)	Brookfield Renewable Partners ULC, rachetable, 3,75 %, 2025/06/02	4,6
Mise en pension de titres	(43,8)	FPI First Capital, série S, rachetable, 4,32 %, 2025/07/31	4,6
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada, positions vendeur	(53,9)	Suncor Énergie Inc., 5,60 %, 2025/11/17	4,6
		Fonds de placement immobilier Allied, série C, rachetable, 3,64 %, 2025/04/21	4,1
		AltaGas Ltd., rachetable, 3,84 %, 2025/01/15	3,8
		Commonwealth d'Australie, série 156, 2,75 %, 2041/05/21	3,7
		First National Financial Corp., série 4, 7,29 %, 2026/09/08	3,6
		Westcoast Energy Inc., série W, 7,30 %, 2026/12/18	3,5
		La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,50 %, 2026/05/08	3,4
		Banque Toronto-Dominion (La), 5,42 %, 2026/07/10	3,4
		Fiducie de placement immobilier Primaris, 4,27 %, 2025/03/30	3,4
		Enbridge Inc., rachetable, 3,95 %, 2024/11/19	3,3
		Goldman Sachs Group Inc. (The), taux variable, rachetable, 3,31 %, 2025/10/31	3,3
		Government National Mortgage Association, 5,50 %, 2054/03/20	3,3
		Federated Co-operatives Ltd., rachetable, 3,92 %, 2025/06/17	3,3
		Crédit VW Canada Inc., 5,80 %, 2025/11/17	3,2

<i>Principales positions – Positions vendeur</i>	<i>% de la valeur liquidative du fonds sous-jacent</i>
Gouvernement du Canada, 8,00 %, 2027/06/01	(35,0)
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1, 1,80 %, 2024/12/15, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(12,0)
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 2048/12/01	(10,2)
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 2029/06/01	(5,5)
Province d'Alberta, 3,90 %, 2033/12/01, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(5,1)
Banque Royale du Canada, 4,61 %, 2027/07/26, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(4,8)
Banque de Montréal, rachetable, 4,31 %, 2027/06/01, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(4,8)
First National Financial Corp., série 4, 7,29 %, 2026/09/08, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(3,4)
Westcoast Energy Inc., série W, 7,30 %, 2026/12/18, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(3,4)
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,50 %, 2026/05/08, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(3,3)
Banque Toronto-Dominion (La), 5,42 %, 2026/07/10, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(3,2)
Gouvernement du Canada, 1,50 %, 2026/06/01	(3,2)
Province d'Ontario, 5,85 %, 2033/03/08, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(2,0)
Chartwell, résidences pour retraités, 6,00 %, 2026/12/08, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(1,6)
Contrat à terme standardisé sur obligations du gouvernement du Canada à 30 ans, septembre 2024	(1,1)
Trésorerie	(0,7)
Central 1 Credit Union, 5,88 %, 2026/11/10, mise en pension de titres en date du 2024/09/05	(0,2)

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



GESTION
D'ACTIFS CIBC

Gestion d'actifs CIBC inc.

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200
Montréal (Québec)
H3B 4W5

1-888-888-3863

www.investissementsrenaissance.ca

info@gestiondactifscibc.com